

Mai à vélo – Balade au coeur des Marais de Tasdon

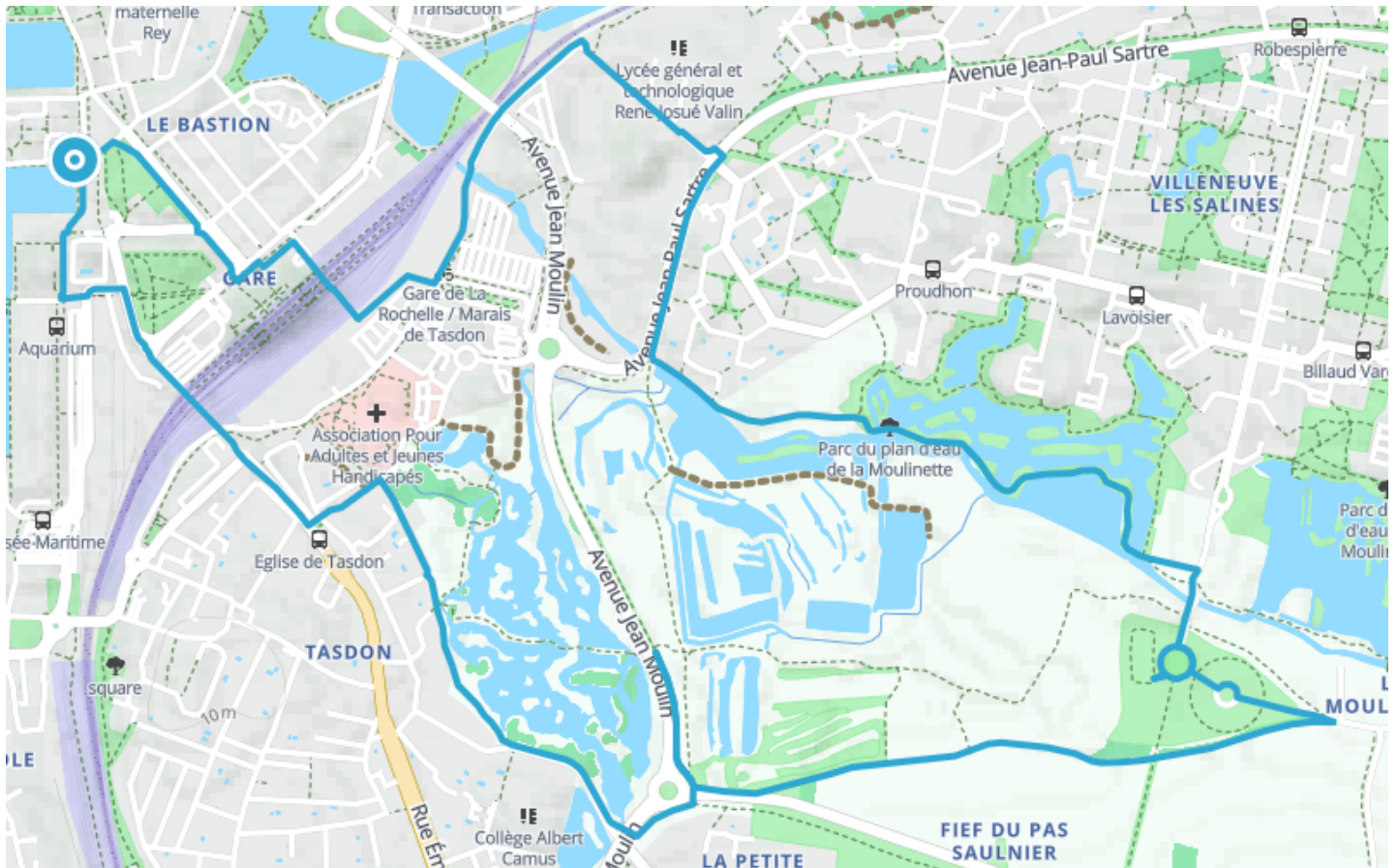
● Facile

🚲 À vélo

🕒 39 min

↔ 7.42 km

📍 **Départ** Quai Georges Simenon
17000, La Rochelle



Descriptif

À 5 minutes à vélo de l'Office de Tourisme, sur un chemin de terre, un papillon nous invite à le suivre et nous guide jusqu'à une passerelle en bois qui serpente au cœur d'une zone humide... Le chant du rossignol, les empreintes des aigrettes dans la vase, le vol du cygne au-dessus de nos têtes : nous voici au cœur du Marais de Tasdon, reconnectés à la nature.

En famille, en solo ou entre amis, on profite de ce tour à vélo pour se faufiler au cœur de cet espace sensible.

Cette petite boucle de 7km, vous fait traverser le Canal de la Moulinette, passer devant le jardin partagé Carottes et Coccinelles, un écrin de nature avant de revenir par le Lac Ouest. Déposez vos vélos à l'entrée de cet espace préservé et aventurez vous à pied pour une randonnée pédestre inoubliable avant de rejoindre vos montures. Le chemin de terre se prolonge par des passerelles de bois sur pilotis, permettant une traversée non invasive des zones humides.

Point d'orgue de la balade : la tour d'observation qui offre un point de vue imprenable sur le site.



Informations pratiques

Amateurs d'oiseaux : à vos jumelles ! Le site est un spot d'observation riche avec plus de 150 espèces répertoriées. Hirondelles, hiboux, chauves-souris, cygnes, hérons, limicoles, aigrettes et avocettes y ont élu domicile.

Situé entre les Marais de Rochefort, le Marais Poitevin et les réserves naturelles d'Yves et de l'Aiguillon, le Marais de Tasdon est une terre d'accueil pour les oiseaux migrateurs qui s'y réfugient pour l'hiver.

Bernaches, oies ou Tadornes font parti des volatiles que vous pourrez observer en cette saison.

On remonte le Quai Maubec, on passe le pont de la voie ferrée jusqu'au Parc des Expositions. On traverse pour rejoindre le sentier cyclable en direction de Villeneuve-les-Salines et nous voici à l'entrée de cette zone humide, marquée par le canal de la Moulinette.

Ici vous pénétrez dans le royaume de la nature et pour que votre balade champêtre ne perturbe pas ses habitants il convient de respecter quelques règles :



Retrouvez ce parcours et bien d'autres sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

